

Compte rendu de réunion du Conseil exécutif de l'ACEP

Le 31 mars 2005
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
17 h 45

Présents : J. Aggrey (président), D. Brackley, C. Card, M. Holyk, M. Korol, B. McVicar, R. Oslund, A. Picotte, P. Rosen, S. Spak, C. Therrien.

Absences

motivées : T. Furmanczyk, H. Hao, J. Mrenica, A. Sipos, C. Danik, D. Martin.

Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour, sous :

Questions de fond pour fins de discussion

Projet de résolution sur l'examen des dépenses (D. Brackley)

Autres questions

R. Oslund a deux résolutions à ajouter.

On fait remarquer que la version française de l'ordre du jour contient un point concernant la politique de confidentialité qui ne figure pas dans la version anglaise de l'ordre du jour.

Il est proposé par C. Therrien, appuyé par A. Picotte, que l'ordre du jour soit adopté avec modifications. **Résolution adoptée.**

Compte rendu de la réunion du 24 février 2005

On fait remarquer ce qui suit :

sous « Vacant National Executive Committee positions » – que les mots « filling of the » soient ajoutés après « seconded by A. Sipos »;

que le compte rendu devrait refléter que Carol Card et Marcy Holyk ont été élus.

Il est proposé par S. Spak, appuyé par B. McVicar, que le compte rendu soit adopté avec modifications. **Résolution adoptée.**

Nouveau(x) délégué(s)

Il est proposé par A. Picotte, appuyé par C. Card, que Frédéric Gaudreau – GRC soit approuvé comme nouveau délégué.

D. Brackley demande ce qui arrive si la personne appartient à une section locale, quels critères nous avons ou devrions avoir dans le cas de ceux et celles qui ne font pas partie d'une section locale et que le CEN doit approuver.

Il est proposé par R. Oslund, appuyé par C. Therrien, de reporter la première résolution visant à approuver le nouveau délégué.

Pour = 5, Contre = 6. **Résolution défaite.**

C. Card propose en amendement à la résolution initiale, appuyé par P. Rosen, que le nouveau délégué soit approuvé à la condition qu'il n'appartienne pas à une section locale.

Pour = 10, Contre = 0, Abstention = 1. **Résolution adoptée.**

D. Brackley demande à J. Aggrey de demander au personnel, dans l'avenir, de fournir au CEN les renseignements dont il a besoin au sujet des candidats. D. Brackley saisira le Comité des Statuts et des Règlements de la question du processus d'approbation des délégués et, s'il n'en existe pas, il faudrait établir un règlement à cet égard.

Volontaires pour le Comité de consultation patronale-syndicale

C. Therrien et A. Picotte sont approuvés comme membres de ce comité.

Approbation de membre du Comité des Statuts et des Règlements

Il est proposé par P. Rosen, appuyé par S. Spak, que Luc Pomerleau devienne membre du Comité des Statuts et des Règlements. Une discussion s'ensuit sur l'expiration des mandats au sein du Comité et sur le statut de chacun des membres avant l'approbation par un nouveau CEN.

Pour = 10, Contre = 1. **Résolution adoptée.**

Projet de hausse des cotisations

Il est proposé par P. Rosen, appuyé par M. Korol, d'adopter le rapport du Groupe de travail sur les cotisations (GTC) au CEN et que le président rédige une résolution à l'intention des membres et de la direction, ainsi qu'une stratégie de communications, pour fins de présentation à une assemblée extraordinaire dans 10 jours.

En amendement favorable, il est proposé par B. McVicar, appuyé par R. Oslund, de mettre au rebut le scénario B du rapport du GTC, puis d'adopter le rapport, etc., tel que ci-dessus.

P. Rosen retire sa résolution, avec l'accord de son second M. Korol, du proposeur de l'amendement B. McVicar et de son second R. Oslund. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Il est proposé par P. Rosen, appuyé par A. Picotte, que le CEN accepte le rapport du GTC et en félicite le président et ses membres et que le CEN fasse maintenant porter ses discussions sur les recommandations du groupe de travail. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Une longue discussion s'ensuit. Il y a consensus sur le scénario A.

Il est proposé par P. Rosen, appuyé par S. Spak, que le CEN adopte l'option A du rapport du GTC et que celle-ci figure sur le bulletin de vote.

En amendement, il est proposé par C. Therrien, appuyé par R. Oslund, de supprimer les 3 \$ et 2 \$ pour les troisième et quatrième années.

Pour = 3, Contre = 8. **Amendement défait.**

Résolution principale : Pour = 7, Contre = 3, Abstention = 1. **Résolution adoptée.**

Il est proposé par D. Brackley, appuyé par P. Rosen, que, compte tenu du fait qu'un vote affirmatif pour le scénario A réglerait le déficit, la question devant figurer sur le bulletin de vote soit approuvée par le CEN à une assemblée extraordinaire qui aura lieu d'ici deux semaines.

En amendement, il est proposé par C. Therrien, appuyé par R. Oslund, que la question devant figurer sur le bulletin de vote soit approuvée à la prochaine assemblée générale du CEN.

C. Therrien retire ensuite son amendement. R. Oslund ne retire pas son appui de l'amendement.

Amendement : Pour = 1, Contre = 9, Abstention = 1. **Amendement défait.**

Résolution principale : Pour = 10, Contre = 1. **Résolution adoptée.**

Projet de résolution sur l'examen des dépenses

Il est proposé par D. Brackley, appuyé par C. Card, que le CEN établisse un sous-comité chargé d'un examen des dépenses.

Il est recommandé que la question soit reportée à une assemblée extraordinaire du CEN. **Reporté.**

Pour = 10, Contre = 1. **Résolution adoptée.**

BdP – Santé et sécurité (P. Rosen)

P. Rosen demande l'autorisation de principe de donner suite à la question de l'amiante dans l'édifice de l'Ouest auprès des autres syndicats, qui sont intéressés à faire front commun dans une campagne. J. Aggrey écrira une lettre aux autres syndicats.

Rapports

Impact du Budget fédéral de 2005 sur nos membres (J. Aggrey)

M. Fellegi, de Statistique Canada, a rencontré José Aggrey au sujet de l'impact du Budget de 2005 sur les fonctionnaires. Aucun membre ne devrait en être touché. Les discussions à cet égard se poursuivront.

Rapport des Services professionnels (C. Danik).

Étant donné que C. Danik ne pouvait être présent, le rapport est **reporté** à la prochaine réunion.

Comité des communications (M. Korol)

Il est proposé par M. Korol, appuyé par P. Rosen, que le Conseil exécutif national adopte une politique d'affichage de l'information sur le site Web de l'Association, en vertu de laquelle les membres du CEN recevraient avis de cet affichage 24 heures à l'avance. Le président est habilité à déroger à cette obligation de préavis en cas d'urgence, auquel cas les membres du CEN doivent recevoir l'information au moment où elle est affichée. Cette politique ne s'applique pas lorsque l'Association adopte une position sur une question de politique, où l'approbation du CEN est exigée avant quelque communication que ce soit.

En amendement, il est proposé par P. Rosen, appuyé par C. Card, de modifier le libellé de la résolution comme suit :

Que le Conseil exécutif national adopte une politique d'affichage de l'information sur le site Web de l'Association, en vertu de laquelle les membres du CEN recevraient avis de cet affichage 24 heures à l'avance. Le président est habilité à déroger à cette obligation

de préavis en cas d'urgence, auquel cas les membres du CEN doivent recevoir l'information au moment où elle est affichée. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Autres questions

Résolutions de R. Oslund

J. Aggrey saisira le Comité des Statuts et des Règlements des deux propositions.

Politique de confidentialité

Le CEN a pour politique de traiter comme confidentiels les renseignements personnels qui lui sont soumis, à moins d'indication contraire.

Levée de la séance

Il est proposé par B. McVicar, appuyé par S. Spak, que la séance soit levée à 21 h 35. **Résolution adoptée.**